

Charte Gîte Sainte Anne

Grande salle et salle voûtée

Vous avez choisi le Gîte de la ferme Sainte Anne pour votre séjour, ou pour y organiser une fête de famille, une rencontre de votre groupe... Nous vous en remercions.

Par cette charte de confiance, nous comptons sur votre bienveillance pour respecter ces lieux, le matériel, le travail des salariés et des bénévoles qui gèrent et entretiennent cette maison et les espaces extérieurs.

A la remise des clés les salariées feront avec vous l'état des lieux, mettront à votre disposition tout ce que vous avez réservé ; elles vous donneront toutes les explications nécessaires et les consignes à respecter pour faciliter votre séjour.

A votre départ, un 2^{ème} état des lieux sera effectué avec une de nos salariées : Propreté et rangement des locaux, du matériel, de la vaisselle et des extérieurs.

Le gîte est en gestion libre, **sous votre responsabilité**, les salariés n'étant pas présents sur place. Un Guide Pratique de la Maison (un à chaque étage) vous permettra d'y retrouver beaucoup d'informations utiles.

Dans les salles vous trouverez le mobilier tables et chaises que vous pouvez déplacer, mais ils devront être remis en place. Dans la grande salle, il y a de la vaisselle et des couverts en dépannage ainsi que du matériel de cuisine dans les 2 buffets. Ne pas sortir les tables et les chaises à l'extérieur, mais demander au personnel les chaises de jardin et les plateaux sur tréteaux.

Pour la décoration ou l'affichage, merci de ne pas abimer les murs les fenêtres avec des punaises du scotch ou du Pâtafix (Utiliser les bandeaux en bois (grande salle) ou les crochets des piliers (salle voûtée)). Pas de matériaux très inflammables.

Objet cassé ou détérioré : merci d'avoir l'honnêteté de le signaler ; la réparation ou son remplacement vous seront facturés au prix de revient.

Nous faisons de notre mieux pour que la Maison et les abords soient propres et accueillants. Par cette charte vous vous engagez à rendre ces lieux propres et rangés et à respecter les consignes qui sont mentionnées dans la fiche *Ménage complet des lieux occupés*.

Sécurité incendie : tous les locaux sont équipés de détecteurs de fumées et de boîtiers coup de poing, reliés à une alarme ; attention avec les appareils à raclette ou crêpes, utiliser de petites bougies pour les anniversaires. Si l'alarme se déclenche, pensez d'abord à la sécurité des personnes y compris les dormeurs, faites évacuer si nécessaire, puis appeler les secours ; respectez les consignes affichées.

A l'extérieur vous disposez d'un grand parking et de 2 parkings réservés aux personnes handicapées ; ne pas laisser de voitures stationner dans la cour de devant : accès réservé aux pompiers

Merci de respecter les massifs et plantations.

Ne laissez pas les enfants jouer près de la réserve incendie et de la citerne de gaz. La chapelle et le cimetière sont des lieux de recueillement à respecter.

Nous vous souhaitons un bon et agréable séjour.

Charte du Gîte d'Etape / les chambres

Comme dans tout Gîte d'Etape, plusieurs personnes venant d'origines différentes peuvent occuper les chambres et les parties communes en même temps que vous. Veiller à entretenir avec eux des liens de convivialité et de respect mutuel dans l'usage de ces lieux : propreté, calme, respect du sommeil des autres. Un gîte d'étape n'est pas un "Hôtel", ni une "Chambre d'Hôtes", les prestations ne sont pas les mêmes et les prix non plus.

Avant votre arrivée, nos salariées ont veillé à préparer vos chambres (y compris les draps et le linge de toilette si vous les avez demandés).

Merci à votre départ de rendre les chambres et les autres locaux utilisés **dans l'état où vous les avez trouvés** : balayés, rangés, sanitaires propres, sols lavés ; du matériel et des produits de nettoyage sont à votre disposition dans la pièce commune, sous la fenêtre de cuisine.

Pour des raisons de propreté sanitaire, vous devez impérativement utiliser des draps et taies d'oreiller (ou sac de couchage) ; nous pouvons vous louer des draps pour 5.00€ et du linge de toilette pour 4.00€.

A votre départ veuillez :

- Enlever vos draps, plier les dessus de lit, déposer les alèses, le linge de toilette, les taies et les draps loués dans la corbeille prévue à cet effet.
- ranger dans le placard les couvertures supplémentaires ou les oreillers que vous avez utilisés.
- Attacher les volets et fermer les fenêtres
- Vider les poubelles (container de tri des déchets dans la cour derrière).

En complément du chauffage central vous pouvez utiliser un radiateur électrique (dans le placard ou à demander au personnel). Attention aux risques incendie. Pour ne pas gaspiller l'énergie, en hiver ne laissez pas les fenêtres ouvertes, fermez les volets la nuit ou avant votre départ.

La clé de votre chambre vous permet d'ouvrir ou de fermer la porte d'accès au gîte par la cour arrière. N'oubliez pas de la laisser sur la porte de la chambre à votre départ.

Si votre séjour se déroule sur plusieurs semaines, vous verrez avec le personnel pour libérer si nécessaire votre chambre pour le week end (du vendredi matin au lundi à midi).

Tout manquement à ces consignes, engendrera une facturation supplémentaire : 8€/chambre ménage non fait, 7€/litterie salie, 30€/clé non rendue. Une exclusion peut être prononcée en cas de comportement incorrect.

Dans la pièce commune "les Pénates" vous trouverez le **Guide Pratique de la Maison** avec beaucoup de renseignements utiles.

Bon séjour.

Le Président de l'Association : Hubert CHAMPOUILLON

Charte du Gîte d'étape " Les Pénates "

Un espace commun à partager en toute convivialité
avec les autres occupants du Gîte

Sont à votre disposition :

- Un espace cuisine avec vaisselle, couverts, matériel pour cuisiner, rangés dans les placards sous le plan de travail.
- Des appareils électroménagers : frigos, mini four, micro onde, cafetière et bouilloire électriques, lave vaisselle sous l'évier, et dans le placard sous la fenêtre : grille pain, gaufrier, appareil à raclette ou croque Monsieur.
- Un espace détente avec télévision et dans le grand meuble : radio C D, livres, jeux.
- Du matériel et des produits pour le ménage à côté de l'évier et dans le placard sous la fenêtre.
- Le Guide Pratique de la Maison avec beaucoup de renseignements utiles.

Consignes à respecter :

- Pour stocker vos provisions, vous disposez du placard à côté de la cheminée et des frigos : espaces à partager avec les autres occupants. Veillez à maintenir ces lieux de rangement propres et sans risques sanitaires. Ne pas laisser trainer de provisions sur la table ou sur le plan de travail.
- Propreté des lieux : après usage la vaisselle doit être lavée, essuyée et rangée ; la cuisine, la table, les appareils nettoyés, y compris l'intérieur des fours et frigos ; les sols balayés et lavés ; le lave vaisselle vidé et laissé entr'ouvert.
- Des poubelles avec des sacs sont à votre disposition ; vider et nettoyer les poubelles à votre départ ; le tri des déchets est obligatoire : containers de tri dans la cour en bas (jaune : déchets recyclables), le verre est à évacuer dans les containers à l'entrée de Brévoines.

Tout manquement à ces consignes engendrera une facturation supplémentaire de 23€/heure de ménage. Les objets cassés ou détériorés doivent être signalés et seront facturés au prix de rachat ou de réparation.

Si vous souhaitez une connexion à Internet, demandez au personnel de vous prêter un boîtier CPL ; pensez à le rendre avant votre départ (en cas d'oubli, il sera facturé 40€).

Bon séjour.

Le Président : Hubert CHAMPOUILLON